

# Séjour dans les Landes (6ème 1 et 6ème 2)

---

publié le 12/09/2016,  
par **Mme Allaire**



Nous vous rappelons que le règlement du séjour est à verser au plus tard le 23 septembre. Votre enfant doit aller le déposer à l'intendance (ordre pour les règlements par chèque : Collège Elisée Mousnier).

Les documents sont à remettre, au plus tard le 23 septembre, à Mme Azan ou Mme Allaire, complétés, signés et accompagnés d'une photocopie de la pièce d'identité de votre enfant (ou du livret de famille s'il ne possède pas de pièce d'identité).

Si votre enfant suit un traitement médical qui nécessite qu'il ait ses médicaments avec lui durant le séjour, vous devez nous fournir une photocopie de ses ordonnances.

Pour toute demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter via le carnet de correspondance de votre enfant.

## Documents joints

---

 PDF -  
362 ko

 PDF -  
221 ko

 PDF -  
1.2 Mo

---

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur "Site du collège Elisée Mousnier de Cognac" (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-elisee-mousnier-cognac/>). Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**